



**CERDYM**

UNIVERSITE DE DOUALA  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

**Centre de Recherche sur les Dynamiques des Mondes Contemporains**

## DEUXIEME JOURNEES SCIENTIFIQUES DU CERDYM

### Workshop « Mobilités et développement en zone CEMAC »

N'Djamena du 26-27 mars 2021

#### Sous la coordination de

*Zakaria Beine, Cerdym / Université de N'Djamena*

*Edmond VII Mballa Elanga, Cerdym / Université de Douala*

Après la première édition de ses *Journées scientifiques* qui a eu lieu à l'Université de Douala en février 2020, le Centre de Recherche sur les dynamiques contemporaines (Cerdym) et la Faculté des Sciences humaines et sociales de l'Université de Ndjamen, se proposent, pour la deuxième édition, d'organiser ses ateliers de réflexions dans la capitale tchadienne. Ces rencontres sont internationales et pluridisciplinaires. A l'instar des premières, les deuxièmes *Journées scientifiques du Cerdym* seront meublées par trois activités scientifiques et académiques à savoir : un atelier de méthodologie destiné aux étudiants de Master ; une table ronde sur le partenariat université-pouvoir public-société civile dans la gouvernance de la migration et un workshop sur le thème « Mobilités et développement en zone CEMAC. Dans l'esprit du Cerdym, ce workshop constitue l'activité phare des *Journées scientifiques*. Il sera l'occasion de :

- Faire le point sur les divers programmes et travaux scientifiques fondés sur le lien entre les mobilités et le développement en zone CEMAC ;
- Questionner les approches innovantes en matière de recherche dans le domaine de la migration africaine ;
- Interroger les mécanismes d'intégration de la migration dans la planification de développement à l'échelle sous régionale.

Dénoncée comme facteur de déstabilisation sociopolitique, de par le monde, la migration constitue de nos jours l'un des thèmes les plus abordés tant par les médias que par les pouvoirs publics. Elle donne beaucoup de réflexions aux acteurs des formations politiques qui l'instrumentalisent à leur guise. Le discours populiste et extrémiste tient en partie, sa justification dans le chômage qui génère la misère tous azimuts reléguant par la-même les questions essentielles que sont le progrès technique et technologique ainsi que la mondialisation.

Défini comme le déplacement des hommes d'un pays à un autre, la migration est un phénomène incontournable d'autant plus qu'il est aussi ancien que l'existence de l'homme. Décrite parfois de façon violente, l'expérience nous montre que l'histoire de l'humanité est faite en grande partie de la migration. L'Amérique du nord (Canada et USA) et l'Europe, deux des régions les plus développées du monde se sont construites et enrichies grâce aux migrations, entre autres.

La migration africaine vers l'Europe, en particulier est une réalité qui, par ailleurs, fait de dizaines de milliers de morts. Outre son caractère macabre, elle appauvrit l'Afrique d'une main d'œuvre valide pouvant propulser son développement. La mobilité humaine entraîne souvent le transfert d'un capital humain et social ainsi que des flux d'idées et des valeurs considérables



## **CERDYM**

pouvant avoir un impact sur le développement des pays d'origine. En effet, la plupart des régions du continent africain souffrent actuellement d'une pénurie de ressources humaines qualifiées, due en partie à « l'exode » de la matière grise. Des milliers de cadres africains quittent leur patrie chaque année en quête de meilleures perspectives dans d'autres pays, hors d'Afrique et quelque fois à l'intérieur de ce continent. Ceci est d'autant pertinent que ce fléau a une incidence sur des secteurs prioritaires du développement tel que la santé et l'éducation dans des pays qui ont du mal à attirer et garder les travailleurs qualifiés. Par ces effets, l'émigration peut induire une dégradation des services sociaux de base, ralentir le développement des secteurs d'activité, y compris publics, et accroître la dépendance des économies africaines.

Les changements des habitudes de consommation des ménages bénéficiaires et l'amélioration de la sécurité alimentaire révèle un certain effet positif de la migration sur les ménages des familles. Ces effets ne se limitent pas seulement au niveau des ménages. Les revenus des travailleurs migrants servent aussi au développement holistique de leurs pays d'origine (amélioration du système de santé, système d'éducation, construction des infrastructures, investissements divers, etc.). Il est donc important de ne pas saisir la migration d'un point de vue seulement de ses conséquences négatives. En 2018, d'après les données de la Banque mondiale, les transferts de fonds de la diaspora africaine en direction de leurs pays d'origine d'Afrique subsaharienne ont atteint 46 milliards de dollars. Avec 24,3 milliards de dollars reçus en 2018, le pays le plus peuplé d'Afrique (Nigeria) devance le Ghana avec 3,8 milliards de dollars, le Kenya avec 2,7 milliards de dollars. Ils sont suivis par le Sénégal (2,2 milliards de dollars) et le Zimbabwe (1,9 milliard de dollars). Le document a également fait un calcul pour classer les principaux pays bénéficiaires de ces fonds rapportés à leurs PIB et sous cet angle, ce sont les îles Comores qui prennent la première classe du podium avec un taux de 19,1%, suivies de la Gambie (15,3%), du Lesotho (14,7%), du Cap-Vert (12,3%) et du Liberia (12%), etc.

La thèse d'un lien fort entre migrations internationales et développement est, à tort ou à raison, associée à deux idées qui reflètent l'évolution récente des théories sur les migrations internationales. D'une part les migrations internationales de l'Afrique vers des destinations occidentales résultent du sous-développement des pays de départ. Dans cette perspective, « les migrants sont ainsi accueillis dans les pays du Nord plus par humanité que pour répondre à des besoins de main-d'œuvre ». D'autre part, si l'on parvient à vaincre la pauvreté – principale cause de la ruée des africains vers l'Europe – en accordant de l'aide publique au développement aux pays du Sud, les migrations Sud-Nord pourraient être endiguées. Aussi simpliste que cette analyse puisse paraître, ses partisans omettent une fonction importante et historique du développement : celle de créateur plutôt que réducteur de migrations.

A la théorie sur l'aide publique au développement aux pays du Sud comme facteur réducteur de la migration, on peut opposer légitimement la migration intra-africaine. Celle-ci a un double avantage : elle est très peu onéreuse en terme de coût de déplacement, elle ne fait pas de morts liées comme les océans. Elle peut en outre régler le déficit lié aux manques perceptible des ressources humaines en Afrique, en particulier en Afrique Centrale dont le potentiel en richesse naturelle abonde et qui ne nécessite que des hommes et des femmes qui pour l'exploiter.

Les chercheurs qui souhaitent soumettre une communication à ce workshop international, sont invités à couvrir les divers aspects abordés ci-dessous, notamment en répondant à l'une des questions suivantes :



## **CERDYM**

- 1- Quel point peut-on faire sur le concept de migration en zone CEMAC ? Quelles sont les perceptions qu'on a des migrations dans cette sous-région et quel type de discours développe-t-on ?
- 2- Quelles sont les politiques migratoires élaborées en zone UDEAC/ CEMAC (évolution, permanence, rupture)
- 3- Quel est l'apport des transferts financiers des migrants pour le développement socio-économique de la zone CEMAC ? Quelle répartition peut-on faire des transferts financiers des migrants en zone CEMAC ?
- 4- Les transferts culturels des migrants ont-ils une place dans le processus de développement en zone CEMAC ? Si oui, laquelle ? Quelles sont les principales stratégies de transferts utilisées par les migrants ?
- 5- Quel lien entre migration et développement local en zone CEMAC ?
- 6- Les migrations de retour en zone CEMAC : facteurs de développement ou de sous-développement ?
- 7- Quel est l'impact des migrations sur le développement humain, la santé et l'environnement en zone CEMAC ?
- 8- La vulnérabilité des migrants en zone CEMAC ? (Profil et impact sur le développement)
- 9- La gouvernance locale des migrations : quels sont les chances et les défis pour le développement en zone CEMAC ? (implication des collectivités territoriales décentralisées comme nouveaux acteurs de la gouvernance des migrants)
- 10- Les réfugiés et le développement des localités d'accueil en zone CEMAC : un fardeau ou une opportunité ?
- 11- Comment établir un partenariat efficace entre pouvoirs publics, associations et collectivités territoriales décentralisées dans la gouvernance de la migration en zone CEMAC ?
- 12- Les circulations des idées constituent-elles une opportunité pour le développement en zone CEMAC ? (acteurs, stratégies de circulations, incidences sur le développement)
- 13- L'OIM et la gestion des migrants en zone CEMAC. Quel bilan et perspectives ?
- 14- Quel lien entre mobilités en Afrique centrale et souveraineté des Etats ?

### **Soumettre une proposition de communication**

Les propositions de communication (anglais, français, arabe ou espagnole) doivent être envoyées à l'adresse suivante : [papers@cerdym.org](mailto:papers@cerdym.org)

- Un titre (maximum 15 mots) ;
- Un résumé en français, anglais ou espagnol (300 à 500 mots) ;
- La liste des auteurs ou autrices, affiliations et leurs coordonnées ;
- La question abordée parmi celles posées plus haut.

Les propositions de communication seront évaluées par un comité de pairs. Compte tenu des contraintes sanitaires, les communications à distance seront acceptées.

### **Dates importantes**



## **CERDYM**

- Délai d'envoi des propositions de résumés : le 10 octobre 2020
- Réponse du comité d'évaluation : le 30 octobre 2020
- Délai d'envoi du texte de la communication (3 500 à 5000 mots incluant la bibliographie) : le 10 février 2021

Après la présentation des communications sous forme d'exposés, certains textes seront sélectionnés pour publication dans un ouvrage collectif. Les auteurs et autrices retenus seront appelé-e-s à produire un texte de 5000 mots pour le 15 mai 2021.

### **Comité de sélection**

- Khalil Alio, Professeur, Université de N'Djamena ;
- Papa Demba, professeur, IFAN, UCAD ;
- Ndoutorlengar Médard, Maître de conférences, Université de Sarh ;
- Sid Ahmed Soussi, professeur, département de sociologie, UQAM ;
- Christian Bios, Maîtres de Conférences, Université de Yaoundé I ;
- Emmanuel Tchumtchoua, Maître de conférences, Université de Douala
- Meredith Terretta, Professeur, Département d'histoire, Université d'Ottawa
- Vincent de Paul Allambademel, Département de sociologie, Université de Ndjamenana ;
- Zakaria Beine, Maître-Assistant, Département d'Histoire, Université de Ndjamenana / Cerdym ;
- Japhet Anafak, HDR, INALCO, Département d'Histoire, Université de Yaoundé I/Cerdym ;
- Edmond VII Mballa Elanga, Chargé de cours, Département de sociologie, Université de Douala / Cerdym ;
- Nadeige Ngo Nlend, Chargé de cours, Département d'Histoire, Université de Douala / Cerdym ;
- Ernest Messina Mvogo, Chargé de cours, Département d'histoire, Université de Douala / cerdym.
- Mahamat Foudda Djourab, sociologue, Université de Ndjamenana

### **Comité d'organisation :**

**Président :** Faustin Dingaounarbe, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences sociales, Université de Ndjamenana

**Vice- président :** Ernest Messina Mvogo, Cordonnateur du Cerdym / université de Douala

**Secrétaires :** Robert Madjikoto - Souleymanou Amadou – Abdoulaye Abakar – Tatoloum Amane

**Membres :** Djangrang Mana - Allambademel Vincent de Paul – Nadeige Ngo Nlend - Goni Ousmane – Dieudonné Vaidjike – Vincent Moutede – Edmond VII Mballa Elanga - Zakaria Beine - Zakinet Dangbet.